

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Pour les exercices clos les 31 décembre	2023	2022	Écart
Revenus	8 046 \$	6 913 \$	16 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	1 230 \$	930 \$	32 %
Marge RIIA ajustée ⁽²⁾	15,3 %	13,5 %	180 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾	799 \$	515 \$	55 %
Marge RII ajustée ⁽²⁾	9,9 %	7,4 %	250 pdb
RAII	793 \$	538 \$	47 %
Marge RII ⁽⁴⁾	9,9 %	7,8 %	210 pdb
Résultat net des activités poursuivies	490 \$	(128) \$	618 \$
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁵⁾	(45) \$	(20) \$	(25) \$
Résultat net	445 \$	(148) \$	593 \$
RPA dilué des activités poursuivies (en dollars)	4,70 \$	(1,67) \$	6,37 \$
RPA dilué des activités abandonnées (en dollars) ⁽⁵⁾	(0,46) \$	(0,21) \$	(0,25) \$
	4,24 \$	(1,88) \$	6,12 \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾⁽³⁾	416 \$	104 \$	312 \$
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾⁽³⁾	3,94 \$	0,77 \$	3,17 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁶⁾	623 \$	1 072 \$	(449) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁶⁾	366 \$	337 \$	29 \$
Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾⁽⁶⁾	257 \$	735 \$	(478) \$
Aux 31 décembre	2023	2022	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 594 \$	1 291 \$	23 %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	1 845 \$	1 499 \$	346 \$
Carnet de commandes (en milliards) ⁽⁷⁾	14,2 \$	14,8 \$	(4) %

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent communiqué de presse et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent communiqué de presse et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Les éléments spéciaux et certains éléments dans les autres charges (revenus) ont été principalement reclassés dans le gain lié à une cession d'activités, la dépréciation et cessation d'un programme et les charges de restructuration, y compris les chiffres comparatifs.

Voir la Note 37 – Reclassement de nos états financiers consolidés pour plus de détails.

⁽⁴⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières du présent communiqué de presse et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le rapport de gestion pour la définition de ces indicateurs.

⁽⁵⁾ Activités abandonnées liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour les exercices 2023 et 2022 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽⁶⁾ Liés aux activités poursuivies seulement.

⁽⁷⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et la prestation de services.

Le rapport de gestion et les états financiers consolidés sont disponibles sur ri.bombardier.com.